

# ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

Index AI : AMR 41/065/2007 – ÉFAI

16 novembre 2007

AU 310/07

Craintes de recours excessif à la force / Craintes pour la sécurité

MEXIQUE

Diplômés d'Ayotzinapa, État de Guerrero  
Membres de la Federación de Estudiantes Campesinos Socialistas de México  
(Fédération des étudiants ruraux socialistes du Mexique)

---

Des enseignants récemment diplômés d'un institut de formation des enseignants situé à Ayotzinapa, dans la municipalité de Tuxtla (État de Guerrero), et des membres de la Federación de Estudiantes Campesinos Socialistas de México (Fédération des étudiants ruraux socialistes du Mexique) manifestent en faveur de leurs droits en matière d'emploi. Ils risquent d'être violemment dispersés et arrêtés par les forces de police de l'État de Guerrero. Amnesty International est préoccupée à l'idée que la police n'ait recours à une force excessive dans le cadre de cette opération.

Dans la matinée du 14 novembre, selon les informations reçues par Amnesty International, quelque 800 manifestants ont défilé jusqu'au Congrès de l'État de Guerrero à Chilpancingo, la capitale de l'État de Guerrero, afin de manifester leur mécontentement. Les autorités ont affirmé que cette manifestation limitait l'accès à l'immeuble du Congrès. Les manifestants sont restés devant l'édifice jusqu'à l'arrivée, à 17 heures, de centaines d'agents de la police de l'État, qui ont encerclé l'immeuble et les ont forcés à se disperser. Selon les informations recueillies, les policiers ont fait usage de gaz lacrymogène et battu des manifestants à coups de matraque, poussant certains à se réfugier dans l'immeuble du Congrès tandis que d'autres ont pris la fuite. Selon une organisation locale de défense des droits humains, plus de 200 manifestants ont été blessés et soignés dans un hôpital voisin. Au moins une personne serait grièvement blessée à la tête. Six manifestants ont été arrêtés puis remis en liberté le jour même, sans qu'aucune charge ne soit retenue contre eux.

Selon certaines sources, si la majorité des participants manifestent de façon pacifique, certains auraient eu recours à la violence, notamment en jetant des pierres et des cocktails Molotov. Amnesty International reconnaît que les autorités de l'État ont le devoir de maintenir l'ordre. Toutefois, sachant que d'autres manifestations sont prévues, il convient de rappeler que le recours à la force doit être strictement nécessaire et proportionné à la menace rencontrée, et que les détenus ne doivent pas être soumis à de mauvais traitements.

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

Au Mexique, les problèmes locaux suscitent fréquemment des mouvements de protestation, qui donnent souvent lieu à de graves affrontements entre la police et les manifestants. Selon les informations recueillies par Amnesty International, la police a plusieurs fois eu recours à une force excessive en vue de disperser des manifestants, faisant des blessés graves. Dans de telles circonstances, les policiers font rarement l'objet de contrôles effectifs et les responsables ne sont presque jamais amenés à répondre de leurs actes à l'issue des investigations menées sur les atteintes signalées.

**ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en espagnol ou dans votre propre langue) :**

- exhortez les autorités à respecter les droits des manifestants dans leurs opérations visant à assurer la sécurité publique ;
- rappelez aux autorités qu'il est de leur devoir de veiller à ce que les membres des forces de sécurité n'aient recours à la force que si cela s'avère nécessaire et de façon proportionnée à la menace à laquelle ils sont confrontés ;

- demandez instamment aux autorités de veiller à ce que tous les cas signalés de recours excessif à la force fassent l'objet d'enquêtes exhaustives et impartiales ;
- priez les autorités de faire en sorte que les policiers soient efficacement formés à l'usage de la force dans les situations de maintien de l'ordre public, à ce qu'ils soient surveillés à l'occasion de telles opérations et à ce qu'ils soient tenus de rendre compte de leurs actes, conformément aux normes internationales.

**APPELS À :**

Gouverneur de l'État de Guerrero

Lic. Zeferino Torreblanca Galindo

Gobernador del Estado de Guerrero

Palacio de Gobierno, Edificio Centro, piso 2, Ciudad de los Servicios

CP 39075, Chilpancingo, Guerrero, Mexique

**Courriers électroniques :** [gobernador@guerrero.gob.mx](mailto:gobernador@guerrero.gob.mx)

**Fax :** +52 747 471 9956

**Formule d'appel :** *Señor Gobernador, / Monsieur le Gouverneur,*

Ministère de l'Intérieur de l'État de Guerrero

Lic. Armando Chavarría Barrera

Secretario General de Gobierno

Secretaría General de Gobierno del Estado de Guerrero

Palacio de Gobierno

Boulevard Lic. René Juárez Cisneros No. 62,

2º Piso, Edificio Región Norte,

Ciudad de los Servicios C. P. 39075. Chilpancingo, Guerrero, Mexique

**Courriers électroniques :** [secretariageneral@guerrero.gob.mx](mailto:secretariageneral@guerrero.gob.mx)

**Fax :** +52 747 471 9973

**Formule d'appel :** *Señor Secretario, / Monsieur,*

Procureur général de l'État de Guerrero

Lic. Eduardo Murueta Urrutia

Procurador del Estado de Guerrero

Carretera Nacional México-Acapulco Km. 6+300

Tramo Chilpancingo-Petaquillos

Chilpancingo 39090, Guerrero, Mexique

**Fax :** +52 747 47 22328

**Courriers électroniques :** [cprocurador@pgjgro.gob.mx](mailto:cprocurador@pgjgro.gob.mx)

**Formule d'appel :** *Señor Procurador, / Monsieur le Procureur,*

**COPIES À :**

Président de la Commission de défense des droits humains de l'État de Guerrero

Lic. Juan Alarcón Hernández

Presidente de la Comisión de Defensa de los Derechos Humanos del Estado de Guerrero (Coddehum)

Avda. Juárez, Esq. Galo Soberón y Parra

Col. Centro, 39000, Chilpancingo, Guerrero, Mexique

**Courriers électroniques :** [coddehum@prodigy.net.mx](mailto:coddehum@prodigy.net.mx)

**Fax :** +52 747 471 2190

Organisation de défense des droits humains

Centro de Derechos Humanos de la Montaña "Tlachinollan" AC., Calle Mina, n° . 77, Col. Centro, Tlapa de Comonfort, CP 41304, Guerrero, Mexique

ainsi qu'aux représentants diplomatiques du Mexique dans votre pays.

**PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT. APRÈS LE 28 DÉCEMBRE 2007, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.**